

## Nouveauté Global-Gap V.4 :

### Production Parallèle / Propriété Parallèle

**Chers Partenaires,**

L'un des principaux changements apportés par la Version 4 du Global-Gap est l'introduction du concept de **Production Parallèle (P.P.)** et **Propriété Parallèle (P.O.)**.

Notre objectif à travers cette revue est de vous éclaircir les règles fondamentales s'appliquant aux producteurs produisant et/ou détenant des produits non certifiés et certifiés.

#### I- PRINCIPALES DEFINITIONS

	Définitions
<b>Unité de Gestion de la Production (U.G.P.)</b>	C'est une unité de production, qui peut être : une exploitation, un champ, une serre,...
<b>Unité de Manutention de Produits (U.M.P.)</b>	C'est une unité dans laquelle les produits sont <b>stockés</b> et <b>manipulés</b> .
<b>Production Parallèle (P.P.)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Production par un producteur du <b>même produit</b> : une <b>partie certifiée</b> et une <b>partie non certifiée</b>.</li> <li> La production peut être de <b>sous-espèces</b> certifiés et non certifiés d'un produit avec des différences distinctives visibles (Ex : Tomate cerise et Tomate Ronde).</li> <li> La production peut être de la <b>même espèce</b> certifiés et non certifiés d'un produit, sans différences distinctives visibles (Ex : Tomates).</li> </ul>
<b>Propriété Parallèle (P.O.)</b>	Le producteur a pour le <b>même produit</b> : une <b>partie achetée Non certifiée</b> et une <b>partie cultivée certifiée</b> .

**II- PRESENTATION DE LA PRODUCTION PARALLELE ET PROPRIETE PARALLELE**

	<b>Production Parallèle</b>	<b>Propriété Parallèle</b>
<b>Avantages</b> V. 4 / V. 3.1	<b>V.4 :</b> Possibilité de production d'une Partie certifiée et une partie non certifiée du même produit.	<b>V.4 :</b> Possibilité d'achat des produits non certifiés du même produit que ceux certifiés cultivés.
	<b>V.3 :</b> TOUTE LA RECOLTE du même produit doit être incluse dans le processus de certification.	<b>V.3:</b> La détention du produit non certifié et certifié N'EST PAS POSSIBLE.
<b>Conditions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Production de Sous-espèce :</b> Production possible sur une surface de Production Contigüe.</li> <li>• <b>Production de la même espèce :</b> Production sur une surface non contigüe (avec une <b>séparation physique</b> : route, barrière,...).</li> <li>• S'inscrire pour la Production Parallèle.</li> </ul>	<p>Pas de condition préalable. Il faut s'inscrire pour la propriété parallèle.</p>
<b>Caractéristiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La production parallèle sur la même U.G.P.* N'EST PAS POSSIBLE.</li> <li>• Il faut identifier au moins 2 U.G.P. (Pour les processus certifiés et pour les processus non certifiés)</li> <li>• Un produit provenant d'une U.G.P. certifié ne peut être déplacé vers une U.G.P. non certifié.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier 2 U.M.P.* : Une unité pour les produits Global-Gap et une unité pour les produits non Global-Gap.</li> </ul>

**III- ETAPES D'INSCRIPTION :**

<b>ETAPE 1</b>	Le producteur informe O.C.* de sa candidature pour la P.P. / P.O.
<b>ETAPE 2</b>	L'O.C.* inscrit le producteur dans la Base de Données Global-Gap pour P.O. / P.P.
<b>ETAPE 3</b>	Identifier au moins deux U.G.P.
<b>ETAPE 4</b>	Inscription de tous les U.G.P. (Certifiés et Non Certifiés) dans la Base de Données G.G. (pour les producteurs utilisant des Sous-G.L.N.)
<b>ETAPE 5</b>	Inscription des U.G.P. et U.M.P. auxquels des Sous G.L.N.* ont été attribués
<b>ETAPE 6</b>	Avoir un système de Traçabilité et d'Enregistrement avec une totale séparation des produits certifiés et non certifiés.
<b>ETAPE 7</b>	Application des exigences du Module AF 12

\* O.C. : Organisme de Certification / G.L.N. : Global Location Number

**N.B. :** Si le producteur **n'a pas déclaré sa P.P. et/ ou P.O.** et qu'ils ont été constaté lors des audits de certification, le producteur est ainsi **sanctionné** et ne pourra l'utiliser comme mesure corrective.

**IV- EXIGENCES SUPPLEMENTAIRES :**

- Il s'agit des **8 Nouvelles Exigences Majeures** (AF 12).
- Dans le cas de l'Option 2, la partie Bilan Matière, Traçabilité et Séparation de la Check-list du QMS est applicable.

<b>AF 12.1.1</b>	Séparation des produits certifiés et non certifiés.
<b>AF 12.1.2</b>	Utilisation de l'une des 2 options d'identification du statut de certification : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Option A : Utilisation du G.G.N</li> <li>• Option B : Utilisation du G.L.N. et des Sous-G.L.N.</li> </ul>
<b>AF 12.1.3</b>	Contrôle Final pour l'orientation correcte des produits certifiés et non certifiés.
<b>AF 12.1.4</b>	Inclure le G.G.N. ou Sous-G.L.N. + Statut de certification dans les documents commerciaux.
<b>AF 12.1.5</b>	Identification des produits achetés (certifiés et non certifiés).
<b>AF 12.1.6</b>	Tenir un registre des ventes (avec une balance cohérente entre les entrées et les sorties)
<b>AF 12.1.7</b>	Faire un Bilan Matière.
<b>AF 12.1.8</b>	Calculer les ratios de conversion.

**L'équipe NAK AGRO MAROC reste à votre disposition pour toute clarification et pour de plus amples renseignements sur les nouveautés de la 4<sup>ème</sup> version de Global-Gap.**